

**Fondation de l'Ordre des
acupuncteurs du Québec**

États financiers
Au 31 août 2018

Accompagnés du rapport de mission d'examen

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de
Fondation de l'Ordre des acupuncteurs du Québec,

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de **FONDATION DE L'ORDRE DES ACUPUNCTEURS DU QUÉBEC**, qui comprennent le bilan au 31 août 2018 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Fondation de l'Ordre des acupuncteurs du Québec au 31 août 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Mallette inc. ¹

Mallette inc.
Société de comptables professionnels agréés

Terrebonne, Québec
Le 23 janvier 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A114098

Fondation de l'Ordre des acupuncteurs du Québec

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 août

2018

2017

PRODUITS

Activités de formation	112 770 \$	36 780 \$
Dons	-	400
Frais d'administration	7	100
	112 777	37 280

FRAIS DE FORMATION

Frais de déplacement	5 745	3 294
Hébergement	8 848	2 367
Honoraires des formateurs	69 052	15 957
Location de salles	12 075	950
	95 720	22 568

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES FRAIS D'ADMINISTRATION

17 057 14 712

FRAIS D'ADMINISTRATION

Fournitures de bureau et papeterie	859	246
Frais bancaires	316	138
Services professionnels	6 492	-
Taxes et permis	209	132
	7 876	516

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

9 181 \$ 14 196 \$

Fondation de l'Ordre des acupuncteurs du Québec

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 août

2018

2017

SOLDE , début de l'exercice	151 180 \$	136 984 \$
Excédent des produits sur les charges	9 181	14 196
SOLDE , fin de l'exercice	160 361 \$	151 180 \$

Fondation de l'Ordre des acupuncteurs du Québec

BILAN

Au 31 août

2018

2017

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	154 404 \$	161 502 \$
Taxes à la consommation	4 437	7 393
Frais payés d'avance	1 600	-
	160 441 \$	168 895 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Comptes fournisseurs	- \$	7 635 \$
Produits reportés	80	10 080
	80	17 715

ACTIF NET NON AFFECTÉ

160 361	151 180
160 441 \$	168 895 \$

Pour le conseil d'administration :


_____, administrateur

_____, administrateur

Fondation de l'Ordre des acupuncteurs du Québec

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 août

2018

2017

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges

9 181 \$

14 196 \$

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement

Taxes à la consommation

2 956

(227)

Frais payés d'avance

(1 600)

-

Comptes fournisseurs

(7 635)

7 635

Produits reportés

(10 000)

(2 605)

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(7 098)

18 999

ENCAISSE, début de l'exercice

161 502

142 503

ENCAISSE, fin de l'exercice

154 404 \$

161 502 \$

Fondation de l'Ordre des acupuncteurs du Québec

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 août 2018

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, offre de la formation en acupuncture. Elle est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et elle est conséquemment exemptée des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Fondation ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les droits d'inscription aux activités de formation sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'elle évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont acquises. Au 31 août 2018, la Fondation ne détenait aucune immobilisation.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Fondation a comptabilisé des honoraires des formateurs de 42 000 \$ (2017 - 0 \$) découlant de transactions avec une société en nom collectif dont un administrateur est associé.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la juste valeur.

4. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de liquidité

En raison de la capacité de la Fondation à générer des flux de trésorerie grâce à ses activités courantes, la direction estime que les flux de trésorerie sont suffisants pour couvrir ses obligations connues à l'égard de son fonctionnement et ses besoins en capital.